

RESPECT'HOME VINAIGRE MENAGER 14°[®]

RÉF 2207

NETTOYANT DÉTARTRANT MULTI SURFACES - PRODUIT NATUREL

I. PROPRIÉTÉS :

RESPECT'HOME VINAIGRE MENAGER[®] est un détergent pour toutes les surfaces lavables, il nettoie, détache, détartré et fait briller.

RESPECT'HOME VINAIGRE MENAGER[®] est un détergent quotidien, excellent pouvoir nettoyant, sur tous les supports et objets du quotidien. Additionné d'eau froide, il élimine les tâches de chocolat, de café, d'herbes, sauce tomate, boue.

RESPECT'HOME VINAIGRE MENAGER[®] est composé de 100 % d'ingrédients d'origines végétales.

RESPECT'HOME VINAIGRE MENAGER[®] s'utilise en collectivité, crèches, EHPAD, locaux administratifs, locaux sportifs, piscines, hôtels, industries, locaux sociaux, tertiaires,...

RESPECT'HOME VINAIGRE MENAGER[®]

- Nettoie
- Détartre
- Détache
- Respecte les surfaces
- Son label ECOCERT garanti le respect de l'environnement
- Contient 100% d'ingrédients d'origine naturelle.
- Sans VLEP réglementaire
- Biodégradable à 100% (selon la méthode OCDE 302 B)



ECODETERGENT certifié par ECOCERT Greenlife selon le référentiel ECOCERT disponible sur <http://detergents.ecocert.com>

2. MODE D'EMPLOI :

RESPECT'HOME VINAIGRE MENAGER[®] s'utilise pur ou en dilution.

En manuelle, diluer de 5 à 10%, laisser agir, frotter, rincer

Pour des surfaces très entartrées, appliquer pur, laisser agir 15 minutes puis rincer.

Pas besoin de rincer, sauf pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires, rincer à l'eau potable et claire.

Pour réduire l'impact sur l'environnement, respecter les recommandations de dosage.

Exemples d'usages du vinaigre blanc

Nettoyant multi-usage anticalcaire : Pulvérisez du vinaigre blanc sur les surfaces à traiter. Laissez agir 15 minutes et essuyez avec un chiffon microfibre.

Nettoyer les planches à découper : Frottez-la simplement avec une éponge imprégnée de vinaigre blanc. Si votre planche à découper est fortement marquée, vous pouvez aussi la laisser tremper directement dans du vinaigre blanc pendant 5 à 10 minutes.

Nettoyer les robinets : Humidifiez du papier de ménage avec du vinaigre blanc, et enroulez ce papier de ménage autour de vos robinets : ils ressortiront détartrés. Vous pouvez aussi diluer du sel avec pour un effet renforcé !

Faire briller la vaisselle : Le vinaigre élimine la graisse, il nettoie et dégraisse le verre, et fait briller la vaisselle, en l'ajoutant à l'eau de rinçage. Pour faire briller les casseroles en cuivre, il suffit de les frotter avec une petite poignée de gros sel aspergée de vinaigre.

Déboucher un évier : Mélangez du bicarbonate de soude et du vinaigre puis versez dans le tuyau. Il sera débouché et désodorisé.

Nettoyer les fenêtres : Mélangez 1 dose de vinaigre avec 5 doses d'eau, vous obtiendrez un produit nettoyant pour les vitres des plus efficaces.

Enlever les taches : Pour la moquette ou les tissus, frottez les taches d'encre, de café, de rouille, de vin avec un chiffon imprégné de vinaigre. Même s'il y a peu de risque, faites un essai sur un morceau caché.

3. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide limpide
pH pur :	2 +/- 0.2
Stockage :	Pour une conservation optimale jusqu'à la DLUO, conserver le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel.
Contient parmi d'autres composants (règlement (CE N°648/2004)) :	5-15% vinaigre. Contient aussi : Eau.

4. CONDITIONNEMENTS :

Carton de 2 x 5 L.

Emballage 100% biodégradable.

5. PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Produit ménager, non destiné à l'alimentation. **GP.** Tenir hors de portée des enfants.

Formule déposée au centre antipoison de Nancy (N°2207) : + 33 (0)3 83 22 50 50.

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59.

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.fr.

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.

Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Produit assimilé à des usages domestiques (produits pour collectivités). Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires. Pour cette utilisation, rinçage obligatoire. (Arrêté du 08/09/1999 modifié le 19.12.2013).

N° de révision 21-08-2019-V1